

Titre de la thèse : « La Factitivité du Monument de la Shoah. Étude sémiotique d'un dispositif de la mémoire culturelle. » (Résumé long)

Cette recherche questionne les modalités de transmission d'un énoncé extralinguistique, le monument de la Shoah. Il s'agit de passer au crible notre expérience du monument de la Shoah pour déterminer comment cet objet de la *mémoire culturelle*¹ parvient à *énoncer* un fragment du passé de la Shoah. Cette perspective appellera à rendre compte du langage de la sculpture commémorative.

La lecture du monument interfère en général, mais pas systématiquement, avec des unités plastiques prises en charge par un système symbolique nettement moins complexe que celui des langues naturelles. Le système des langues naturelles dispose d'une puissance d'abstraction bien supérieure à celle des autres systèmes symboliques qui sont à la fois concurrents et inféodés au système verbal : ce dernier est le seul à pouvoir convertir dans sa *substance sémiotique* les contenus en provenance d'un système sémiotique non linguistique. Ainsi, la dimension pédagogique n'est pas quelque chose qui prime dans la lecture du monument. En contrepartie, le monument cherchera à émouvoir son public. Comme le souligne Françoise Choay :

« La nature affective de la destination est essentielle [dans l'expérience du monument] : il ne s'agit pas de faire constater, de livrer une information neutre, mais d'ébranler, par émotion, une mémoire vivante. »²

En cherchant à stimuler la mémoire vivante – humaine – à travers la voie affective, le monument se dote d'une *factitivité*, concept sémiotique souvent glosé comme un « faire-être » régissant un autre « faire-être ». Cette thèse vise à élargir la conception « classique » de la *factitivité* couplée à une forme de *persuasion* fortement coercitive et faisant prévaloir des modalités à dominante cognitive : un « faire-croire ou faire-savoir » se destine à réguler la séquence pragmatique relative au second « faire-être » de la relation factitive. Bien que le concept de factitivité puisse difficilement s'abstraire des modalités « croire » ou « savoir », la factitivité du monument sera traitée en se focalisant sur une nouvelle forme de compétence teintée d'une coloration passionnelle. Ce qui pousse l'observateur à se remémorer interfère avec la *compétence esthétique*. Ce concept, emprunté à la terminologie d'Éric Landowski – théorie de

¹ Notion empruntée à Jan Assmann. Ce régime mémoriel relève du paradigme d'une mémoire externalisée.

² Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1996, p. 14.

la *manipulation* – renvoie à un « éprouver », un vécu émotionnel qui se veut une condition du déclenchement de l'acte spirituel de réminiscence. La factitivité du monument s'interprète comme la capacité du monument à produire un contenu hautement dysphorique se destinant à *pathémiser* l'observateur avant que celui-ci n'enclenche le processus de réminiscence. Cette thèse a permis de vérifier une hypothèse centrale : la factitivité du monument ne revient pas au monument seul. Cette factitivité se déploie sur la base d'un *dispositif mémoriel* dont le *plan de l'expression* subsume différents *niveaux de pertinence* : (i) un *micro-objet* : le monument ; (ii) un *macro-objet* : le lieu du monument ; (iii) : un *énoncé-texte* (linguistique) couplé à un *objet-support* : une plaque. Outre les entités « monument » et « énoncé linguistique », une troisième entité entre en jeu dans la *manipulation* des affects. Il s'agit du « lieu du monument », et plus précisément, sa dimension *indicielle* concourant à établir une « jonction » avec le passé.

Cette recherche prend en compte des monuments dont les lieux-supports ne sont pas supposés abriter des pratiques dont la vocation serait exclusivement commémorative ou mémorielle : les monuments de notre corpus ne sont pas connectés à un *lieu-trauma* – lieu de massacre – ou accolés à un musée dont les contenus thématisent l'histoire de la Shoah ou par extension, celle de la culture juive. Les monuments retenus siègent dans certains espaces publics insérés dans la territorialité urbaine. Ils servent de marqueur spatial et constituent, bien souvent, les nœuds d'un parcours associé à la déportation des Juifs.

Comment s'inscrit le passé de la Shoah dans l'objet monument ? Nous avons identifié des *stratégies rhétoriques* qui s'attachent à retranscrire dans la plasticité du monument une intelligibilité du passé de la Shoah. Il s'agit de retranscriptions, car avant d'affleurer à même l'enveloppe du monument, cette intelligibilité a pu être relayée par d'autres types de *textes* dont le décryptage se destine à instruire l'*encyclopédie* d'un lecteur, dirait Umberto Eco. Ces stratégies rhétoriques ont été déterminées en introduisant l'entité monument dans la théorie peircienne du signe et en faisant prévaloir la relation « *representamen/objet* ». Les stratégies rhétoriques interfèrent avec trois modes sémiotiques déterminant le type de relation que le *representamen*-monument instaure avec son *objet* : (i) le mode *iconique* ; (ii) le mode *indiciel* ; (iii) le mode *symbolique*. Ces modes sémiotiques ont été mis en perspective avec les monuments du corpus répartis en classes-types : *sculptures*, *sculptures-lieux* et *installations*.

Le cadre théorique rend d'abord compte de la dimension mémorielle du monument. Il fallait préciser en quoi consiste un objet mémoriel du point de vue de la sémiotique. En privilégiant le fameux traité d'Aristote sur la mémoire et la réminiscence, nous avons cerné les principales propriétés – *iconicité*, *indicialité* – d'une image-souvenir assimilée à un *signe naturel* à dominante visuelle.

Un monument est un objet relevant du régime de la *mémoire culturelle*, concept décrit à partir des thèses de Jan et Aleida Assmann. Cependant, la mémoire culturelle émerge d'un autre concept – *mémoire collective* – dont la paternité revient au sociologue Maurice Halbwachs. Enfin, nous avons choisi de disséquer le mode opératoire des « arts de la mémoire ». Cette technique de mémoire artificielle se fonde sur certaines opérations – *condensation, figuration*, par exemple – que l'on a pu retracer dans le fonctionnement symbolique du monument.

La *compétence esthétique* relève tantôt du registre des *émotions*, tantôt du registre des *sentiments*. Nous avons différencié ces deux classes affectives en convoquant des thèses issues des sciences affectives. Elles ont aussi été commentées en élaborant une *structure tensive*.

Le dispositif mémoriel a été étudié en favorisant une approche paradigmatique. Nous avons commencé par distinguer deux notions qui entrent en concurrence paradigmatique : le *monument* et le *mémorial*. Le monument est un *objet* à différencier de la *chose*. Concevoir le sens possible de cet objet imposait de s'attarder sur la réception de cette entité. Nous avons détaillé le rôle des modalités sensorielles investies dans la « saisie » du monument. Il fallait aussi rendre compte de l'impact des espaces sensoriels sur les affects : Charles-Henri Piéron – psychologue – dote les modalités sensorielles d'un *coefficient thymique*. La saisie perceptivo-sensorielle conduit à délimiter un *plan de l'expression* dont la théorisation est relativement récente. Ainsi, nous avons présenté les points « clé » de la théorie de Jean-François Bordron : son *architecture de l'expression*. Ce qu'on appelle *présence* du monument a été étayée à partir des concepts de *volume, méréologie* et *rayonnement*. Après avoir argumenté le rôle de la plaque mémorielle dans le fonctionnement du dispositif mémoriel, c'est la notion de « lieu du monument » qui a été explorée à partir d'une approche lexicale permettant de séparer la notion de *lieu* de celle d'*espace*. Le « lieu du monument » a ensuite été abordé à l'aune des *niveaux de pertinence* que délimite Jacques Fontanille dans son *parcours génératif de l'expression*. Le *macro-objet* lieu sert de support d'inscription vis-à-vis du *micro-objet* monument. Ces deux entités instaurent entre elles une relation dialogique de nature collusive ou polémique. En fonction de la nature du rapport, nous avons déterminé une typologie des *modes de présence* du monument. Enfin, nous avons choisi de clore le cadre théorique en traitant de la « mémoire » du lieu, composante envisagée à partir des notions d'*aura* et d'*empreinte*.